

A N N E X E « J »
CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
DE LA MUNICIPALITÉ DU
CANTON DE GRANBY



150 ans de fierté!
1855 - 2005

CERTIFICAT ATTESTANT DE LA CONFORMITÉ DU PROJET AUX RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Demandeur : Roland Thibault inc Par Pierre Parent

Adresse postale : 702, route 137 sud, Sainte-Cécile-de-Milton (Québec) J0E 2C0

Adresse du projet : 449, Chemin Milton

Lot(s) : 1 647 394, 1 652 195 cadastre du Québec Matricule : 6135-11-3350

Situé en zone agricole : oui non

DÉTAIL DU PROJET

Genre de construction et/ou d'exploitation :

"Zone tampon environnementale" → Propriété composée de deux lots et formant dans son ensemble une zone tampon au site d'enfouissement sanitaire régional.

ESPACE RÉSERVÉ À LA MUNICIPALITÉ

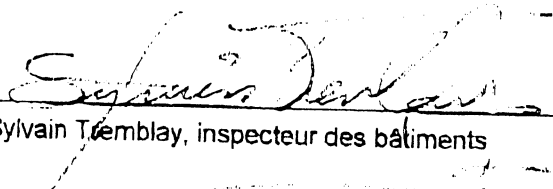
ATTESTATION DE LA MUNICIPALITÉ :

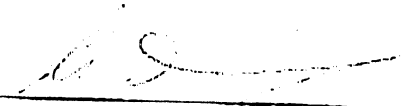
Est-ce que le projet ci-haut mentionné contrevient aux règlements municipaux ?

OUI

NON

REMARQUE : La municipalité du Canton de Granby ne possède pas de réglementation régissant les zones tampons


Sylvain Tremblay, inspecteur des bâtiments


Robert Duval, directeur général et
secrétaire-trésorier

Donné au canton de Granby, ce 19 mai 2005